

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3186**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations option entreprises d'horticulture et de paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Angers, Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel connaît parfaitement l'ensemble des opérations techniques liées à la culture de plantes (date de floraison, sol de prédilection, besoins en eau, type de traitements phytosanitaires) et les opérations techniques liées à la création paysagère.

Il est formé à l'organisation et à la gestion d'entreprises, la production, la commercialisation, les finances, au management stratégique et à la gestion des ressources humaines.

Dans une grande surface, il gère le rayon, les achats et les stocks. Il sélectionne auprès des fournisseurs... les espèces : fleurs, plantes, attendues par la clientèle. Il s'assure qu'elles sont bien entretenues et bien présentées sur les étalages. Il dirige, motive, anime, forme et fait évoluer son équipe, en cohérence avec la politique de l'enseigne.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grande distribution, jardinerie...

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chef de rayon ou manager de rayon en supermarché
- Chef de rayon ou manager de rayon en grande surface spécialité de type jardinerie, libre service agricole
- Assistant responsable merchandising,
- Chef d'entreprise de petite taille

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Techniques paysagères; techniques horticoles; botanique et physiologie végétale; agronomie
- Techniques commerciales : concepts fondamentaux du marketing ; techniques de négociation achat-vente; expression écrite et orale ; marketing stratégique et opérationnel ; circuit de distribution; bureautique appliquée
- Gestion de l'entreprise : connaissance de l'entreprise et droit des sociétés; gestion des ressources humaines et droit du travail ; logistique et gestion des flux ; mathématiques et informatique pour la décision
- Gestion financière : gestion financière ; comptabilité analytique et application informatique
- Communication : Anglais technique et anglais commercial ;
- Enseignement optionnel : comptabilité analytique ; gestion ; conduite de projet ou gestion des systèmes informatisés ou informatique : dessin assisté par ordinateur

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-angers.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :